

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

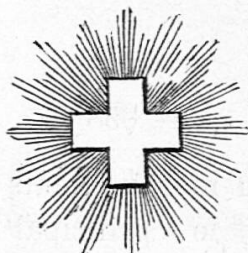
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Quelques mots sur le Père Girard (*Fin*). — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Orthographe. — Rédaction. — Comptabilité. — Le dessin à l'école primaire.

QUELQUES MOTS SUR LE PÈRE GIRARD (*Fin*).

Le *Rapport sur l'Institut d'Yverdon* indique d'autres moyens indirects de travailler à la formation du caractère. Il fait remarquer que la plupart des branches d'enseignement peuvent y donner matière, et il ajoute : « Quintilien demande que les modèles à écrire renferment des maximes utiles pour la vie, et nous montre par là comment les plus petits détails de l'éducation peuvent être tournés au profit du cœur ¹. »

Je voudrais insister quelque peu sur ce point, car nous sommes au centre même de la question. Si je fais appel à mes souvenirs personnels, j'ai copié pendant ma vie d'écolier, soit de 6 à 20 ans, pas mal de « maximes utiles pour la vie », mais je crois de fort mince valeur le profit moral que j'en ai retiré. Or il est en Suisse à l'heure actuelle un pédagogue pour qui, comme pour Girard et davantage encore, l'éducation morale est la grande affaire, on pourrait presque dire la seule affaire : c'est l'auteur de la *Jugendlehre*, de l'*Ecole et le Caractère*, c'est Fœrster, et lui aussi, comme le cordelier de Fribourg, veut « tourner au profit du cœur les plus petits détails de l'éducation. » Mais il s'y prend de toute autre manière : il est réellement arrivé à exercer la volonté, alors que Girard n'exerçait guère que le jugement. Ce n'est plus dans les idées, dans les connaissances, dans les préceptes, que Fœrster

¹ Page 158.

fait consister l'éducation morale, mais dans l'action. Pour lui, c'est la discipline qui est le « principal moyen que l'école ait à sa disposition pour agir sur le moral de l'enfant »¹. Mais je n'oublie pas que c'est du père Grégoire que je dois vous entretenir, et non de l'éducateur zurichois, si intéressantes que soient ses vues et si justes qu'elles me paraissent ; aussi m'en tiendrai-je à un seul exemple, celui dont parle Girard, d'après Quintilien. Dans la leçon d'écriture, ce n'est pas la pensée exprimée par les mots que trace l'élève, qui est pour Fœrster l'essentiel. L'essentiel c'est d'amener l'élève à se vaincre soi-même, c'est l'effort déployé, si minime que soit le résultat et quelque insignifiant que soit en apparence l'acte accompli. A un garçon qui fait mal la lettre f, par exemple, Fœrster dira : « Mets toute ta volonté à bien former cette lettre ; tu y arriveras, et la peine que tu auras prise ne sera pas perdue : elle te rendra plus fort, plus vaillant, plus maître de toi-même. » S'il avait affaire à un écolier négligent et sale, Fœrster lui parlerait à peu près comme suit : « Je suis certain que tu peux faire un travail propre. Tu as en toi la force et le courage nécessaires, mais jusqu'à présent tu les as laissés se perdre, faute d'exercice. Essaie seulement, et tu verras. » Et en présence d'un élève qui écrit parfaitement, mais dans une mauvaise attitude, Fœrster lui montrera que cette énergie qu'il a mise jusqu'ici seulement à l'écriture, il faut maintenant qu'il l'applique à la tenue du corps ; que ce sera difficile au début, mais chaque effort volontaire lui rendra moins pénible les victoires suivantes, et que c'est par cette gymnastique du vouloir que le caractère se trempe et qu'on devient un homme.

Fœrster, du reste, ne rejette pas la partie théorique, intellectuelle, de l'éducation morale, celle qui consiste à éclairer l'âme de l'enfant ; mais il le fait dans des entretiens en classe, et en parlant toujours des faits concrets, pris dans l'expérience journalière des élèves. En résumé, si Fœrster et Girard font l'un et l'autre de la culture morale la base de toute éducation digne de ce nom, s'ils s'entendent à peu près sur ce qui, dans cette culture, s'adresse à l'esprit, ils divergent profondément en ce qui concerne la volonté.

¹ *L'Ecole et le Caractère*, p. 3.

La méthode du pédagogue de Zurich est une véritable et féconde gymnastique de l'énergie morale, tandis que celle du savant franciscain reste théorique, et, à mon sens, beaucoup moins efficace.

Mais alors, me direz-vous, comment se fait-il que le père Girard ait obtenu, par des moyens que vous estimez critiquables, les magnifiques résultats que l'on sait, car il est indéniable qu'il fut un éducateur de premier ordre, et son influence sur ses élèves décisive et profonde ?

Je répondrai d'abord que la culture « indirecte » du cœur au moyen du cours de langue maternelle, n'est pas pour le moine fribourgeois, toute l'éducation morale. Il l'a expressément déclaré dans *De l'enseignement régulier de la langue maternelle* : « Je suis bien éloigné, dit-il, de faire reposer toute l'éducation morale et religieuse de l'enfance sur le cours de langue ¹. » Il réserve en premier lieu l'influence de la famille, spécialement de la mère, et ensuite l'éducation religieuse proprement dite, le catéchisme. En outre, il convient de ne pas oublier un fait capital, c'est que Girard n'était pas seulement le préfet de l'école, l'instituteur de ses élèves, mais qu'il était leur curé, leur confesseur, leur directeur de conscience. Curé, dit-il lui-même, « il l'était sous tous les rapports ; car c'est lui qui faisait le catéchisme à l'église, qui admettait les élèves aux sacrements, et qui au tribunal entendait les tristes confidences que la presque totalité des enfants venait librement lui faire. Ainsi le préfet de l'école et son curé se rencontraient dans la même personne sans s'y confondre ni se contrarier, et le premier préparait le travail du second. On comprend que cette organisation devait être très avantageuse à l'éducation ². » Et comme confesseur, le Père Grégoire pouvait facilement exercer cette influence directe, de maître à élève, que Fœrster réserve à des entretiens où l'instituteur est seul à seul avec l'enfant.

Et puis, Girard est un éducateur *chrétien*. C'est l'exemple de Jésus de Nazareth qu'il propose à l'imitation de ses élèves. Et le rayonnement de la personnalité du Galiléen a été tel qu'il agit encore après dix-neuf siècles, car, comme dit Gaston Frommel, « il se trouve qu'en aimant Jésus-Christ, on aime le devoir ³ ».

¹ Page 223.

² *De l'ens. rég. de la l. mat.*, p. 285. — ³ *Lettres et pensées*, p. 87.

Et enfin, le succès du père Girard s'explique avant tout par le prestige de sa personnalité. S'il a réussi à exercer sur ses élèves une influence morale bienfaisante et durable, c'est qu'il était lui-même une haute individualité. Veux-tu former le caractère de tes écoliers, sois toi-même un caractère. Veux-tu faire l'éducation de leur volonté, travaille sans relâche à fortifier la tienne. Et si tu te proposes d'affiner leur conscience, ne laisse pas la tienne s'endormir. N'essaye pas de leur parler de possession de soi-même, si tu leur donnes journallement l'exemple de l'emportement et de la colère; il est inutile que tu leur parles de bonté, s'ils devinent en toi une âme dure et méchante, et garde-toi de leur vanter le sacrifice de soi-même et l'amour du prochain, s'ils sentent que tu demeures incurablement égoïste.

Ce sont là de vieux préceptes : « Tant vaut l'homme, tant vaut la méthode », disait la sagesse populaire. Et ce proverbe vient d'être promu au rang de loi scientifique. C'est ce qui ressort des belles études de M. Pierre Bovet sur *Les conditions de l'obligation de conscience*¹ ainsi que de son tout récent article sur *Le mystère du devoir*². M. Bovet renouvelle le problème de la loi morale en y introduisant le concept psychologique, et sa conclusion vient confirmer ce que nous disions de Girard : « Le prestige de la loi, écrit M. Bovet, ne s'explique que par le prestige de la personne de qui nous la tenons. Le mystère du devoir, c'est en définitive le mystère du prestige des personnalités³. »

C'est donc à la prééminence de l'exemple que nous en sommes ramenés, et je voudrais conclure en choisissant dans la vie du savant franciscain quelques exemples qui aient pour nous, maîtres et maîtresses d'école, une valeur pratique ; et comme je dois me borner, je me tiendrai à trois ou quatre faits.

Girard fut un grand patriote. L'influence des émigrés de la Révolution française lui déplaisait. Il l'a noté plus tard dans ses souvenirs : « Nous respirions au milieu d'idées et de passions étrangères, perdant de plus en plus ce que nous avions de suisse, et nous n'en avons pas de reste⁴ ». Ne vous semble-t-il pas, Mesdames et

¹ *Année psychologique*, XVIII, p. 55-120 (1912). — *Revue de théologie et de philosophie*, n° 3, mai 1913, p. 177-194. — ² *Id.*, p. 192.

³ Cité par Daguet, 1 p. 32. — ⁴ *Id.*, I p. 62.

Messieurs, que ces paroles navrées s'appliqueraient exactement à notre situation présente? Pendant que le père Grégoire était archiviste de Stapfer, la plus grande joie de son existence un peu effacée, était d'apprendre à connaître, par leur correspondance, les patriotes suisses : « De ma solitude, dit-il, je leur envoyais un salut fraternel qui passait légèrement nos lacs et nos montagnes ». Instituteurs et institutrices, nous avons, dans la crise nationale actuelle, une responsabilité particulière, et c'est pour nous une pratique salutaire, que de retremper notre patriotisme dans la communion de ceux qui, comme Girard, en ont fait une vertu.

Le préfet de l'école française de Fribourg respectait ses élèves. Comme Vinet à Bâle, il était pour eux plein de déférence et de politesse. Il ne leur reprochait jamais leur ignorance. Il estimait que c'était « les rebuter et leur ôter le courage d'apprendre¹ ». Il ne se fâchait pas. Il pensait que le maître doit donner l'exemple du calme et du gouvernement de soi-même. Et il ajoutait : « Vous aurez toujours beaucoup de fautes à corriger. L'humeur ne vous gagnera pas le cœur de vos élèves, elle ne leur ouvrira pas l'esprit, elle ne leur donnera pas plus de courage² ».

Girard, ainsi que James dans ses *Causeries pédagogiques*³, mettait l'accent sur le bien plutôt que sur le mal : « Le maître devra plutôt louer le bien que blâmer le mal. Le blâme abat le courage, tandis que la louange l'anime et le soutient⁴ ». Et ailleurs il recommande au maître « d'encourager les moindres preuves de bonne volonté et les plus faibles essais pour le bien⁵ ».

Girard avait l'habitude de consacrer une partie de ses vacances à méditer les améliorations possibles. Cet examen de conscience, cette retraite avant l'action, est le secret du progrès.

L'école du père Grégoire avait atteint un si haut degré de perfection, que le chanoine Fontaine et le secrétaire Kuenlin écrivaient en 1818 : « Le père Girard est le seul qui la trouve encore susceptible de perfectionnement⁶ ». Bel exemple pour nous, Mesdames et Messieurs, qui ne sommes que trop enclins à croire à l'excellence de notre œuvre.

¹ *De l'ens. rég. de la langue mat.*, p. 139. — ² *Id.*, p. 282.

³ *Id.*, p. 158-159. — ⁴ *Syntaxe de la proposition*, p. XVI. — ⁵ *Vocabulaire*, I p. XIII.

⁶ Cité par Daguet, I p. 363.

« Tendre toujours à la perfection, sans jamais y prétendre », telle était la devise du père Grégoire, et c'est sur cette parole que je clorai ces pages.

A. CHESSEX.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Lausanne.** — Le premier exercice de la Caisse de retraite supplémentaire du corps enseignant primaire et des maitresses d'écoles enfantines de la commune de Lausanne a été clôturé le 30 juin 1913.

Les comptes de cette utile institution se présentent comme suit :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Finances d'entrée	Fr. 2198 85	Frais divers	Fr. 47 35
Contribution du personnel enseignant	» 3202 —	Pour balance, le capital de la Caisse se monte à	» 9516 65
Contributions de la Commune	» 3202 —		
Contributions pour le personnel âgé de plus de cinquante ans	» 865 80		
Intérêts bonifiés par la Bourse communale	» 95 35		
	<u>Fr. 9564 —</u>		<u>Fr. 9564 —</u>

Comme on le voit, aucune admission à la retraite n'a été demandée pendant l'exercice.

Pour les institutrices primaires, la pension fixée au début à 225 fr., a été portée à 305 fr. Pour les maitresses d'écoles enfantines, elle passe de 150 fr. à 213 fr. Ces augmentations sont la conséquence de la mise en vigueur de la nouvelle échelle des traitements.

Le Conseil d'administration de la Caisse est composé de MM. Burnier, directeur des écoles, Pache, directeur des finances, E. Buxcel, E. Visinand, instituteurs et Mlle Jeanne Leyvraz, institutrice.

E. B.

**** Société évangélique d'éducation.** — La séance d'automne aura lieu samedi 8 novembre, à 2 1/4 h. à la Salle Tissot, bâtiment de Rumine. Outre l'étude biblique, l'ordre du jour porte un travail de M. Edouard Vittoz, professeur, membre de la Société, lequel abordera le *problème du patriotisme*, problème très discuté de nos jours, et résolu de façon fort différente suivant les milieux et les tendances. Nous sommes certain que M. Vittoz traitera cet important sujet avec la franchise, l'indépendance et la compétence nécessaires. Souhaitons également que la discussion qui suivra soit nourrie et fructueuse. Rappelons enfin que les séances sont publiques et que tous ceux que cela intéresse y sont les bienvenus.

Il y aura, à l'issue de la séance, au Major Davel, le thé traditionnel.

H. G.

NEUCHÂTEL. — **Assemblée générale annuelle de la S. P. N.** (Suite).

M. Fritz Hoffmann présente ensuite le rapport du Comité central, sur la question des traitements des instituteurs et des institutrices primaires. On sait la haute compétence du président du Comité central dans les questions financières intéressant le corps enseignant. Et comme nous reviendrons sur le contenu de ce rapport, bornons-nous, pour ce compte rendu, à dire qu'il intéresse au plus haut point l'assemblée qui en a voté les conclusions, la résolution finale et l'impression du tout. Ce rapport a pour but de montrer aux autorités communales la véritable situation matérielle des membres du corps enseignant primaire et de les engager à y remédier par le moyen soit de l'augmentation du traitement initial, soit par l'établissement d'une haute paie communale. Sitôt sorti de presse le rapport du Comité central sera envoyé à tous les membres des autorités communales du canton (Conseils communaux, Conseils généraux, Commissions scolaires). Espérons encore qu'il aura l'heureux résultat de susciter un mouvement général en faveur de la haute paie communale, qui existe dans un nombre très restreint de localités. Ajoutons enfin que le Comité central et particulièrement son président, ont reçu de significatifs et sincères remerciements pour leur activité.

* * *

Un rapport encore, — c'était du dévouement par la superbe journée qu'il faisait, — est présenté par M. H.-L. Gédet, instituteur à Neuchâtel, sur un travail de concours parvenu au Comité central de la pédagogie. Ce travail touchait l'enseignement du calcul mental dans le degré inférieur de l'Ecole primaire. Il fut fortement critiqué, comme d'ailleurs tous les travaux de concours présentés à la pédagogie, et le jury a proposé de lui allouer une mention sous forme de livre. Le nom de l'auteur n'a pas été communiqué. Le Comité central avait du reste le droit de ne le pas faire connaître. Disons en passant, ceci à titre d'appréciation toute personnelle, que les travaux de concours semblent fortement diminuer à cause peut-être des critiques très serrées auxquelles ils sont soumis. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? C'est à voir, mais il est certainement regrettable qu'on n'en présente pas davantage, et que les collègues semblent se désintéresser des travaux de concours.

Le gai soleil, le ciel radieux, le lac superbe devaient être cause qu'on manifesterait le regret de ce que l'assemblée générale de la Société pédagogique neuchâteloise ait eu lieu le vendredi après midi, alors que le matin se tenaient les conférences générales officielles du corps enseignant, convoquées par le Département de l'instruction publique. On aurait préféré que l'assemblée de la pédagogie se tienne le lendemain des conférences générales, soit le samedi. Le président répondit à l'opinion sus-rapportée que, si le Comité central avait été absolument certain que les membres de la Société pédagogique assistent à une assemblée le samedi, il aurait volontiers consacré cette journée à nos délibérations, mais, étant peu assuré que les collègues reviendraient au chef-lieu le lendemain, il a préféré les réunir à l'occasion des conférences générales. A l'occasion de l'une de nos prochaines assemblées le Comité central avisera et prendra la décision qui lui paraîtra la plus avantageuse et la plus susceptible de donner de bons résultats.

Ouverte à 3 heures, cette séance fut levée après 5 heures et chacun en remporta l'impression que notre association, parfaitement dirigée, accomplissait un heureux travail dans un excellent esprit. Vive la Société pédagogique neuchâtoise !

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Commission interecclésiastique romande de chant religieux. Publications de Noël 1913.

Chœurs mixtes : un fascicule de six pages : 10 centimes. No 70, Cantique de Siméon, musique de Marks. No 71, Benedictus, musique de Gade. No 72, Noël, musique de Hauptmann. No 73, Noël, musique de Harnisch. No 74, Amour divin (Réform), musique de J.-S. Bach.

Chœurs d'hommes : Un fascicule de quatre pages : 10 centimes. No 13, Peuple chrétien (Noël), musique de Gerling. No 14, Loué soit l'Éternel (Noël), musique de Fleischer. No 15, Un son s'enfuit (Nouvel-an) musique de Th. Otto.

Chœurs de dames ou enfants : quatre pages : 5 centimes. No 18, Bergers, qu'on s'éveille, musique de Reinecke. No 19, Berceuse de Noël, musique de W. Heiser. No 20, Nuit de Noël, mélodie populaire. No 21, Chant de Noël, musique de Goldschmid.

Toutes les anciennes publications pour toutes les fêtes de l'année sont en dépôt chez M. L. Barblan, pasteur à Rances, (canton de Vaud).

Sur demande, envoi de spécimens à l'examen.

La matière vivante et la vie, par Alb. Jacquemin, prof. à l'École normale de Charleroi. Chez l'auteur, à Charleroi, et rue de la Louve, 4, Lausanne. (broché prix fr. 2.75).

Dans ses 333 pages l'auteur cherche à inculquer l'esprit scientifique au populaire. Ce livre vise moins à la vulgarisation qu'à la popularisation. Il est écrit dans le but de permettre au modeste d'acquérir quelques idées « au moyen desquelles il pensera ». Le style est clair, énergique ; les idées émises sont nettes. On reconnaît le professionnel de l'enseignement.

M. Jacquemin n'admet que ce qui est contrôlable par l'expérience. Malgré cette assertion, certains chapitres, d'ailleurs pleins d'intérêt, captivants, font voir que le savant auteur n'a pu s'empêcher de s'envoler sur l'aile de l'imagination.

Quelques dessins sont un peu trop schématisés pour l'entendement du commun des mortels.

Ce travail est vaste, comme on s'en apercevra, aux titres des principaux chapitres : La place de la vie dans les phénomènes naturels. — Les êtres vivants et la matière vivante. — Les fonctions de la vie. — L'énergie biologique et l'irritabilité de la matière vivante. — La vie minérale. — Le passé de la terre et de la vie. — La génération spontanée de nos jours. — L'évolution inorganique. — De l'éther à l'homme et le Passé humain.

Tout en ne partageant pas toutes les idées émises par l'auteur, nous reconnaissons pourtant que la lecture de son livre est profondément intéressante et instructive.

Dr P. J. R.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION : Au moulin.

Tic! tac! Voici le moulin.
Cra! cra! bri! broie! Il est plein
De gémissements funèbres.
Ce sont de malheureux grains,
Dont on écrase les reins
Dans les ténèbres.

Bri, broie! Ah! pauvre petit,
Comme la roue l'aplatit!
Son dos rejoint sa poitrine.
Il est roulé, déroulé,
En poussière; et grain de blé
Devient farine.

JEAN RICHEPIN.

ELOCUTION: Qu'est-ce que c'est que le moulin? Où se trouve le moulin? Que porte-t-on au moulin? Quel bruit fait le moulin? Qu'est-ce qu'un gémissement? un gémissement funèbre? Comment le grain est-il aplati? Pourquoi le réduit-on en poussière? Que devient-il? A quoi sert la farine?

ORTHOGRAPHE

Vers l'école.

Louis et Frédéric s'en vont à l'école par la rue du village. Le soleil rit et les deux enfants chantent. Ils chantent comme le rossignol, parce qu'ils ont comme lui le cœur gai. Leur bouche est ronde comme une fleur et leur chanson s'élance claire, dans l'air matinal.

A. FRANCE.

EXERCICES: Mettre la dictée au singulier: Louis s'en va... etc.

Expliquer les expressions: *Le soleil rit.* (Ses rayons, qui nous regardent comme les yeux d'une personne joyeuse, nous rendent gais et heureux.) *Leur bouche ronde comme une fleur.* (Elle en a la forme ronde et les lèvres des petits garçons en ont la fraîcheur.) *Leur chanson s'élance.* (Ils chantent avec entrain, avec vivacité.)

Idée à développer: Ces enfants sont joyeux parce qu'il fait beau et surtout parce que ce sont de bons écoliers heureux d'aller en classe.

VOCABULAIRE: la rue, il rue; l'air, (un air de musique), l'ère, il erre; rossignol, cœur.

On est bien à l'école.

Avez-vous pensé quelquefois à ce qu'est une école? Vous voilà bien installés sur les bancs; il fait bon ici; on y est bien pour travailler; un maître vous dirige, vous encourage et vous enseigne. Il ne faut plus qu'un peu de bonne volonté pour vous instruire.

LE PÈRE GIRARD.

ELOCUTION: Que vient-on faire à l'école? Comment y est-on installé? (Très commodément: bancs, tables.) Pourquoi est-on bien dans la classe? (Fraîcheur en été, chaleur en hiver, lumière, soleil.) Pourquoi est-il facile d'apprendre? (Présence du maître, ses explications, ses conseils.)

Degré intermédiaire.

Un bon père.

« Mes enfants, dit Jean Kessler dans son livre intitulé: *Mes Sabbats*, il vous

échappera peut-être de murmurer contre moi en lisant ce livre, et de dire : Notre père eût mieux fait d'écrire moins et de travailler davantage pour nous enrichir. Vous trouverez ma justification dans le titre même de mon livre : Mes Sabbats, c'est-à-dire ma récréation, mon repos.

Je suis sellier durant le jour, aux heures où tout le monde travaille ; le soir, lorsque d'autres se livrent au sommeil, au vin, au jeu ou à d'autres plaisirs moins honnêtes, je me délasse par l'étude des fatigues de la journée. Croyez-moi, mes enfants, votre père épargnait, lorsqu'au lieu de dissiper son argent, son temps et son honneur en passe-temps frivoles, il consacrait à écrire les saintes heures du repos. »

REMARQUE : Jean Kessler était l'ami de Vadian, son compatriote et le réformateur de Saint-Gall ; il fit avec lui l'ascension du Pilate en 1517. C'était, malgré son état de sellier, un grand ami des lettres.

VOCABULAIRE : *Sellier* fabricant de selles ; *cellier* sorte de cave ou de hangar.

Se *délasser*, de *las* (se reposer) ; *délacer*, de *lacet*, (ôter le lacet).

Homonymes : *vin*, *vain*, *vins* ou *vint*, *vaines* ou *vainc*, *vingt*.

Passe-temps, nom composé ; au pluriel les *passe-temps*, *passé* étant un verbe.

Dérivés de *sommeil* et de *honneur* :

a) *Sommeil* (de *somniculum*), *somme*, *sommeiller*, — *somnolent*, *somnolence*, *somnambule*, *somnifère*, etc.

b) *Honneur* (de *honor*), *honorer*, *honorable*, *honoraires*, *honorifique*, etc.

Composition : Bonté des parents.

Degré supérieur.

Un bon magistrat.

« J'ai suspendu les poursuites pour dettes dans mon bailliage jusqu'à la maturité du blé ou jusqu'à un nouvel ordre de vos seigneuries, écrivait à la Diète le Zuricois Werdmüller, bailli de Locarno ; car les pauvres gens n'ont ni blé ni argent pour en acheter. Ils ont, à la vérité, quelque peu de bétail ; mais ôtez-leur leurs vaches, leurs enfants manqueront de lait et périront.

Je vous prie, en grâce, Messeigneurs, de m'autoriser à leur distribuer chaque jour une chaudière de bouillie, en y mêlant du pain et de la viande, pour empêcher ces malheureux de mourir de faim. L'honneur de la Confédération veut que nous donnions l'exemple d'une administration juste et bienveillante, et que nous venions en aide à ceux qui souffrent. Témoins de nos efforts pour le bien général, les peuples voisins loueront et envieront ce régime.

Cette manière d'étendre notre puissance vaudra mieux pour nous que les conquêtes à coups de piques et de hallebardes. Ne pourrait-on pas ainsi faire en sorte de mettre un terme aux imprécations des gens de Lugano contre la vénalité de ceux qui les gouvernent ? »

REMARQUE : C'était le temps où la Léventine, Lugano, Locarno et Bellinzone étaient sujets des Suisses et gouvernés par des baillis. Les nobles paroles de Werdmüller touchèrent le cœur des membres de la Diète, qui approuvèrent les mesures qu'il avait prises et lui donnèrent pleins pouvoirs pour en prendre d'autres.

Vocabulaire : a) *bailliage*, de *bailli* ; ne pas confondre avec les dérivés de *bail*, *bailler*, *bailleur*.

b) *Maturité*, qualité de ce qui est mûr ; *maturation*, *maturatif*.

c) *Bouillie*, de *bouillir* : *bouilli*, *bouillon*, *bouilloire*, *bouillotte*, *bouillonner*, *bouillant*, etc.

d) *Bienveillant*, de *bien* et *veillant* (*veillant*), participe aujourd'hui inusité de *vouloir*.

e) *Vénalite*, adj : *vénal* (qui s'achète à prix d'argent.)

Homonymes : *faim*, *fin*, *feins* ou *feint*.

Otez-*leur leurs* vaches ; le premier *leur* est pron. pers., le second adj. possessif.

Composition : a) Nicolas de Flüe à la Diète de Stanz.

b) Racontez un acte de compassion.

A. GRANDJEAN

RÉDACTION

Le jour de rentrée.

PLAN : Le réveil. — Les préparatifs. — Sur le chemin de l'école. — On retrouve les camarades. — Bonnes résolutions.

DÉVELOPPEMENT : Ce matin, en me réveillant, je me suis dit aussitôt : « Aujourd'hui, tu n'iras plus courir dans la campagne, tu n'iras plus chercher des noisettes dans les bois, tu n'iras plus garder les vaches dans les champs. C'est le jour de la rentrée ; saute vite du lit et prépare-toi pour retourner en classe. Ah ! c'est court, tout de même, un mois de vacances ! »

Rapidement, je fais ma toilette. Ma bonne mère m'a préparé mes habits bien chauds et bien propres. Mes livres et mes cahiers sont soigneusement rangés dans mon sac d'école. Ce n'est pas sans plaisir que je retrouve ces fidèles compagnons. Le déjeuner vivement expédié, mes parents affectueusement embrassés et me voici sur le chemin de l'école où je rejoins mes camarades. Plusieurs paraissent heureux de rentrer en classe ; d'autres, au contraire, avancent tristement et semblent regretter les jours de liberté si vite envolés.

Mais nous voici arrivés ! Notre maître nous reçoit amicalement et nous souhaite une cordiale bienvenue. Il nous invite à nous mettre courageusement au travail et à accomplir joyeusement notre tâche quotidienne. Nous prenons mille bonnes résolutions ; nous nous promettons d'être toujours sages, obéissants, studieux et de bien profiter de la nouvelle période scolaire qui vient de commencer.

COMPTABILITÉ (Suite).

Compte d'exploitation.

Fortune nette d'après le bilan de clôture	fr. 7336,40
» » » d'entrée	» 7260.—
Augmentation de la fortune pour juin 1913	fr. 76,40
Prélevé pour le ménage en juin 1913	» 166,20
Total	Fr. 242,60

Dont à déduire l'intérêt du capital engagé	
fr. 7260. à 4 % pendant 1 mois, soit	fr. 24,20
	<hr/>
Rendement net de l'entreprise	fr. 218,40
	<hr/>

Remarques. Les ventes au comptant de la journée sont inscrites sur un carnet et le produit constitue une caisse à part que nous pouvons nommer *petite caisse*. Chaque soir après avoir fait sa caisse, on en versera le montant dans la caisse proprement dite. Cette somme est donc portée en bloc dans les livres avec ce libellé : « Recette de la journée ».

Dans de petites exploitations comme celle que nous venons de voir, la petite caisse peut sans inconvénient se faire seulement tous les 10 jours.

La *comptabilité détaillée du ménage* se tient à part, de préférence par la ménagère. Il existe donc une caisse du ménage qui puise ses ressources en partie dans les recettes du ménage et pour le surplus dans la caisse commerciale.

On trouvera dans les librairies des carnets de ménage ou agendas dont la tenue n'offre aucune difficulté.

IX. La comptabilité que nous venons d'esquisser rapidement présente des avantages sérieux : elle est facile à tenir, exige peu de temps et donne des renseignements suffisants. C'est d'ailleurs la manière adoptée par l'Union suisse des arts et métiers et exposée dans un excellent ouvrage « *Gewerbliche Buchhaltung und Preisberechnung* » (Huber & Cie, Frauenfeld).

X. Dans sa « *Comptabilité commerciale* » Louis Daubresse, envisageant la comptabilité du détaillant, recommande la méthode à journaux multiples.

Faisons un résumé succinct de l'exposé de cet auteur qui a été mêlé tour à tour à l'enseignement et à la pratique et dont les conseils sont à retenir.

1° *Comptabilité du capital et des dépenses personnelles.*

Le compte capital est crédité lors de l'ouverture des écritures de l'actif net.

2° *Comptabilité auxiliaire.*

Pour les ventes au comptant, inscrire chaque jour dans un carnet la recette journalière.

Pour les ventes à terme, les inscrire au fur et à mesure qu'elles se concluent dans un livre tenu par ordre de dates. On les relève ensuite par compte quand on en a le loisir.

Les recettes sur ventes à crédit sont alors placées en regard dans le même livre puis passées aux comptes des clients.

Un excellent système est de délivrer à chaque acheteur à crédit une petite note extraite d'un bloc qui permet d'en prendre une copie au moyen d'une feuille de papier carbone. Les copies conservées sont à inscrire dans le livre ci-dessus signalé.

Pour les achats, classer les factures des fournisseurs dans un biblorhapte en les numérotant par ordre de réception.

Les échéances sont notées dans un agenda.

3^o *Comptabilité centrale.*

On passe tous les mois les écritures au journal central. On aura alors :

- Caisse à Magasin, pour les ventes au comptant ;
- Caisse à Clients, pour les ventes à crédit ;
- Rabais à Clients, rabais consentis ;
- Magasin à Fournisseurs, leurs factures du mois ;
- Clients à Magasins, leurs achats à crédit du mois ;
- Divers à Caisse, nos paiements du mois ;
- Fournisseurs ;
- Frais généraux ;
- Dépenses de la maison ;
- Fournisseurs à Rabais, rabais obtenus.

On pourrait s'épargner la tenue d'un Grand-Livre des comptes généraux en adoptant le Journal Grand-Livre.

Le célèbre professeur de Berlin, M. Schär qui s'est occupé avec beaucoup d'autorité de cette question préconise une comptabilité double qui bien qu'ingénieusement adaptée reste au-dessus de la culture qu'on est en droit d'attendre de la masse des artisans et qui par ce fait même est peu répandue. C'est là d'ailleurs son seul défaut et la lecture en est des plus instructive¹.

XI. Nous n'allongerons pas ce modeste exposé, trop long peut-être, mais qu'il nous soit permis encore de formuler nos humbles vœux : « que l'étude de la comptabilité se répande de plus en plus pour le grand bien de la société ouvrière et la prospérité de notre cher pays ».

J. et P. MEYER.

¹ Mentionnons encore, à titre de renseignement, le *Manuel de Comptabilité* de Louis Pelet (Imprimerie Lucien Vincent à Lausanne) et le *Cours de Comptabilité théorique et pratique* par MM. Granchamp et E. Marel (Lib. Payot & Cie à Lausanne) ouvrages qu'on lira avec profit.

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE.¹

Degré inférieur

Les élèves qui ont certainement acquis de la souplesse et de l'habileté pendant les premières semaines en faisant spécialement des exercices sur les lignes courbes, essayeront, de temps en temps, de tracer des lignes droites sans que pour cela les dessins soient trop abstraits. Exemples : la canne, le parapluie, l'ombrelle, planche I.

Fixer contre le tableau noir une feuille de papier blanc pour que les modèles se détachent parfaitement bien. Décrire la forme générale de ces objets, montrer les positions variées qu'ils peuvent prendre, et les faire dessiner sans autres explications sur l'ardoise ou sur une feuille de papier volant. Choisir ensuite parmi les dessins, les meilleurs, les moyens et les plus mauvais afin d'en faire faire la critique par les élèves. Il y aura certainement beaucoup à dire : parapluie trop long, trop court, trop gros, etc. C'est alors que la maîtresse interviendra pour expliquer comment on aurait dû faire : comparer davantage la longueur de telle partie du modèle avec telle autre, en un mot observer plus attentivement.

On peut diviser le parapluie en 3 parties inégales : le manche, les baleines et la pointe.

Après avoir indiqué par un trait vertical, tracé de haut en bas, la longueur totale du parapluie, chercher la longueur du manche = 4 à 6 fois, pl. I fig. A B. Montrer aux élèves qu'il faut diviser la ligne A B en 2 parties, puis A C en 3 parties pour obtenir le point D. La pointe, qui est toujours plus courte que le manche, sera représentée ici par E B = $\frac{1}{4}$ de C B.

Regarder très attentivement le modèle pour terminer le dessin.

Dessiner ensuite en F. G. une canne et en H. I. d'autres parapluies et ombrelles. Faire aussi dessiner librement et de mémoire, ce que les enfants peuvent avoir vu dans la vitrine d'un magasin de cannes et parapluies.

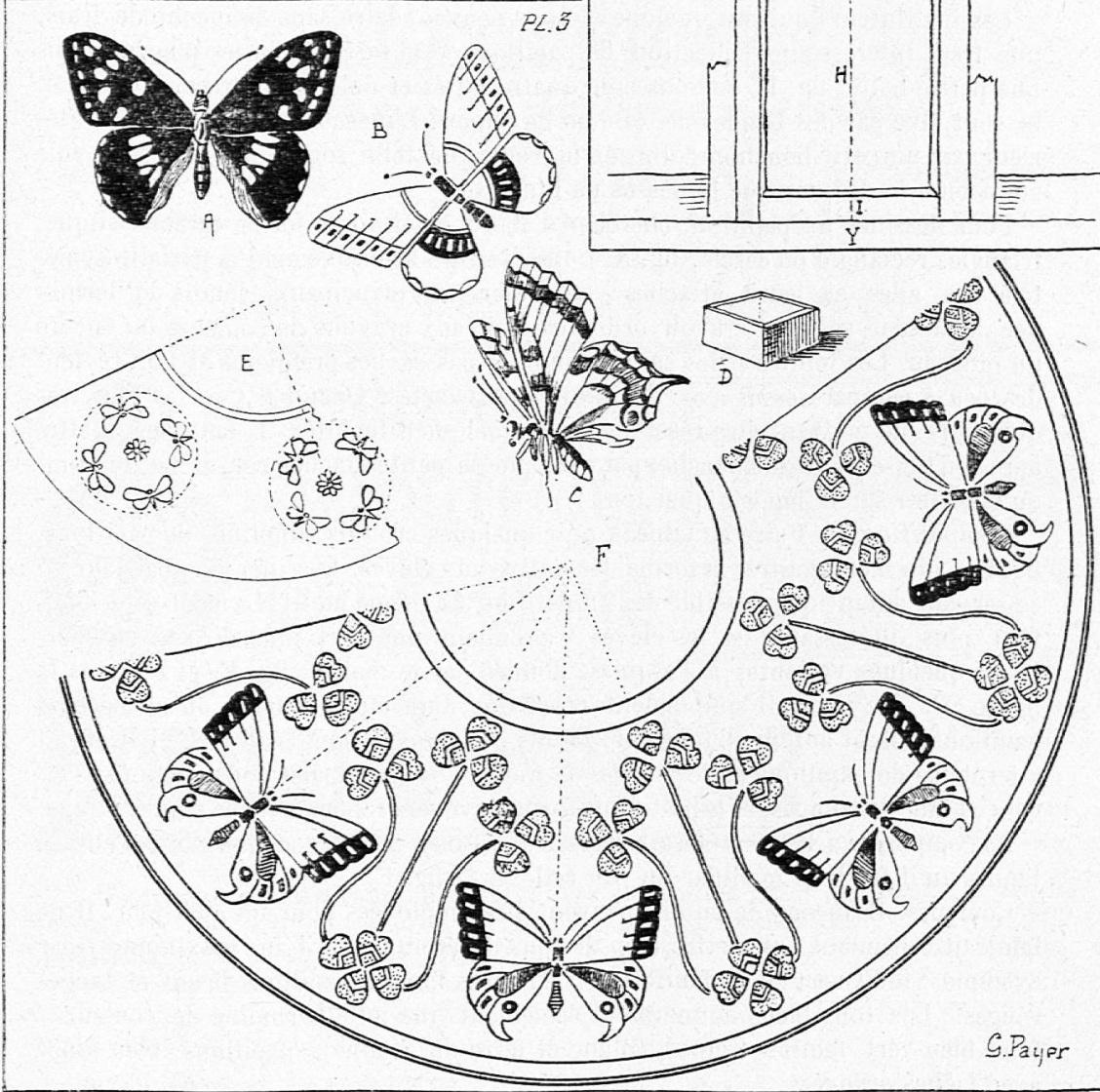
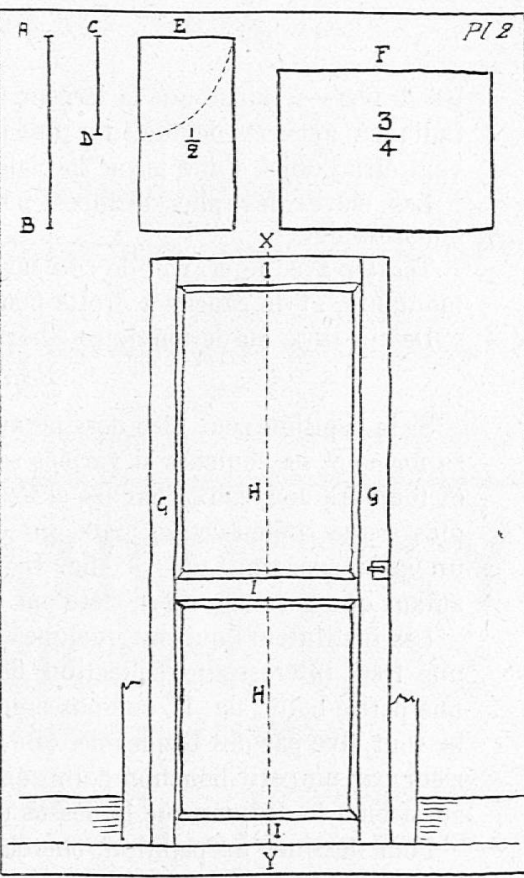
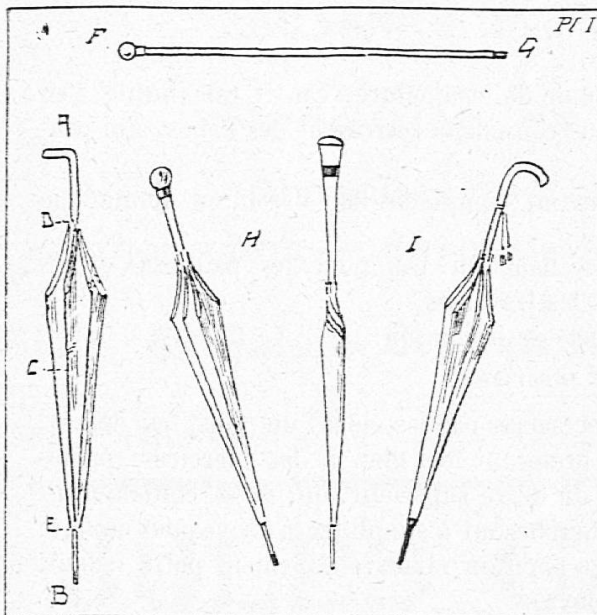
Degré intermédiaire.

Recherche des proportions. — Une porte, une fenêtre. Tracer au tableau noir des lignes de longueurs inégales et en faire chercher le rapport à vue d'œil, pl. II, fig. A. B. et C. D. = 2 fois ; puis montrer comment il faut tenir le crayon à bout de bras pour vérifier l'exactitude de ces rapports. Pour cela s'en rapporter au guide méthodique, chapitre I du degré intermédiaire, page 61 et suivantes. Bien insister sur la façon de tenir le crayon, fig. 38.

Les premiers exercices doivent se faire autant que possible avec des verticales, afin que les élèves placés à gauche et à droite du tableau ne voient pas les lignes en raccourci. On peut trouver dans les classes quantité d'objets aux proportions très diverses, cadres, tableaux, panneaux, qui serviront de modèles.

La porte de classe. — Elle se divise en montants G., panneaux H., traverses I. Supposons que les proportions sont de 2 sur 5 ; nous diviserons la feuille en 2 parties par l'axe X. Y., puis, en laissant une marge suffisante en haut et en bas, on prendra le cinquième de la hauteur pour le reporter de chaque côté de l'axe, ce qui nous donnera le rectangle enveloppant. Traçons ensuite les montants puis

¹ Voir Educateur Nos 23 et 29.



les traverses, ainsi que la largeur totale de la moulure, car il est inutile d'en indiquer tous les détails, pas plus que ceux de la serrure et des fiches, qui peuvent être l'objet d'une leçon spéciale.

Les élèves les plus avancés pourront compléter leur dessin en ajoutant le chambranle.

Teinter avec le crayon de couleur de haut en bas pour les panneaux et les montants, et de gauche à droite pour les traverses.

Dessin libre ou de mémoire : la porte de la maison.

Degré supérieur.

Si le papillon peut être dessiné avec succès par les élèves de tous les degrés, sa forme et ses couleurs si variées se prêteront fort bien à des exercices répétés et toujours nouveaux pour les élèves du degré supérieur, qui ne se contenteront plus d'une copie servile, mais qui chercheront à simplifier la forme pour en faire un motif décoratif, pl. 3. fig. B. Le papillon étant relativement petit, il faut, autant que possible, un modèle par élève.

Les instituteurs qui ont quelques loisirs peuvent faire sans beaucoup de frais, une très intéressante collection de papillons et d'insectes en les plaçant dans une petite boîte, fig. D. composée de quatre lattes et de deux morceaux de verre, le tout fixé par des bandes de toile ou de papier. L'insecte est maintenu à l'intérieur par un petit bouchon collé sur le verre, de telle sorte que l'on peut voir aussi bien le dessous que le dessus de l'insecte.

Pour dessiner un papillon, chercher d'abord à définir la forme caractéristique, triangle, rectangle ou cercle, fig. A. ; observer très attentivement la parfaite symétrie des ailes et leurs attaches ; en noter les principaux détails et terminer le dessin soit au crayon ordinaire, soit aux crayons de couleurs ou encore au pinceau. Les teintes pâles seront toujours passées les premières et l'on reviendra peu à peu par-dessus avec des teintes plus fortes. Quand il y a des tons très différents, ne pouvant être réservés sans quelque difficulté, il faut les mettre après en se servant de gouache, par exemple de petites taches rouges sur du brun, ou blanches sur n'importe quel ton.

Composition. — Faire au tableau noir quelques croquis simplifiés de papillons, fig. B., afin d'en montrer la forme décorative aux élèves. Dessiner un abat-jour en se servant autant que possible de la répétition du même motif. La leçon sera d'autant plus intéressante si les élèves y prennent une part plus directe en cherchant quelques variantes à l'esquisse donnée par le maître, fig. E. et F. Dans la figure E. il y aurait simplement répétition d'un motif : quatre ou même cinq papillons volant autour d'une fleur, tandis que dans la composition F. il y aurait alternance de papillons et de feuilles de trèfle. Les principales constructions se feront à l'aide du compas, et le motif une fois trouvé sera reporté avec le papier calque.

La composition E. se prêterait parfaitement bien à la décoration d'un éventail, tandis qu'il faudrait modifier un peu celle de la fig. F.

Couleurs. Beaucoup de teintes peuvent être employées pour un abat-jour. Il ne faudrait cependant pas mettre trop de tons différents, 4 à 5 au maximum ; par exemple : fond vert clair, feuilles et bords plus foncés, papillons bruns et taches rouges. Les tons bleus donneraient également une jolie harmonie de couleurs : fond bleu-vert, feuilles brunes, (blanc et terre de Sienne), papillons bleu foncé avec taches orangées.

G. PAYER.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix: argent 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100; or pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Orfèvrerie de table: en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — Orfèvrerie en métal blanc argenté, 1er titre garanti: couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

WOHLFAHRT & SCHWARZ

NIDAU-BIENNE

Fabrique de PIANOS

(avec simple ou double table d'harmonie)

Ces PIANOS sont très recommandés

EN VENTE CHEZ

FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne, Neuchâtel et Vevey

Seuls représentants pour les cantons de Vaud, Neuchâtel
et Jura Bernois.

*Ouvrages recommandés tout spécialement et indispensables
aux artistes-amateurs*

COURS THÉÂTRAL COMPLET

par F. MUFFAT et A. QUEYRIAUX

1 ^{er} volume	L'Art Lyrique.	Fr. 2.—
2 ^e »	L'Art Dramatique	Fr. 2.—
3 ^e »	L'Art de la Diction	Fr. 2.—
4 ^e »	L'Art de la Pantomime	Fr. 1.60
5 ^e »	L'Art du Maquillage	Fr. 1.35

RENEZ, J.	L'art de se grimer	Fr. 1.—
GRANVILLE, L.	Manuel pratique de Maquillage à l'usage d. amateurs	Fr. 0,60
BRACHART, A.	L'Art de se maquiller et de se grimer	Fr. 1.25
—	Traité pratique sur l'Art de la mise en scène	Fr. 2 50
AUBERT,	L'Art mimique	Fr. 5.—
BLAIZE, J.	Pour monter et jouer une pièce en famille, à l'école, dans les sociétés, etc. Avec 41 gravures	Fr. 1.50
TRISTAN, BERNARD.	Auteurs, Acteurs, Spectateurs	Fr. 3.50
BRACHART, A.	Machinerie scénique et bruits de coulisses (Vient de paraître)	Fr. 1.—

Librairie théâtrale

FÆTISCH FRÈRES. S. A. LAUSANNE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 45.



LAUSANNE — 8 Novembre 1913.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{es} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

- MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

- MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

- MM. **Decoppet**, C., Conseiller fédéral, Berne et
Chuard, E., Conseiller d'Etat, Lausanne
Présidents d'honneur.
Briod, E., inst., Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

- MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice. Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.

Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

Un abonnement à „LA REVUE“

de Lausanne est indispensable aux personnes désirant suivre les événements politiques Vaudois, Suisses et Etrangers.

La Revue sera expédiée **gratuitement en décembre** à tout nouvel abonné pour 1914. Dès ce jour à fin décembre 1913 : **1 fr.** par mois.

La Revue parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande.

La Revue expédie gratuitement chaque samedi à tous ses abonnés, le supplément : **La Revue du dimanche**, formant à la fin de l'année, un volume de plus de 400 pages.

La Revue paraît en **6 pages** tous les mercredis et samedis.

La Revue publie des renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, et les places d'instituteurs au concours dans le canton de Vaud. — Service de dépêches étendu. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village de Grattesillon. — Chronique agricole. — Trois feuilletons, etc., etc.

Un an : **12 francs** ; 6 mois : **6 fr. 50** ; 3 mois : **3 fr. 50**.

Abonnements spéciaux de vacances à **30 cent.** par semaine.

On s'abonne **en tout temps** et pour **n'importe quelle durée**, par simple carte postale, à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

La Revue, par son grand nombre d'abonnés, d'acheteurs au numéro et de lecteurs dans les cafés, donne une publicité étendue aux **annonces** commerciales, immobilières, agricoles, financières, offres et demandes de places, etc.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10% sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, **LAUSANNE**

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

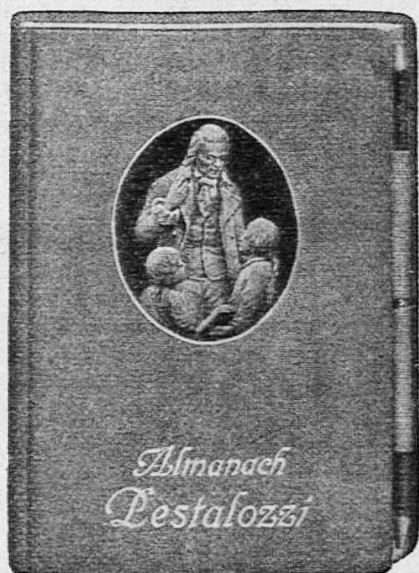
Prix modestes.

Prix modestes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE :
ALMANACH PESTALOZZI

==== 1914 ====



Trois éditions :

relié toile souple

Ecoliers	Fr. 1,60
Jeunes filles.	» 1,60
Personnel enseignant	» 1,50

350 prix délivrés aux devineurs d'énigmes et gagnants des concours de dessins et de botanique.

15 montres „ZÉNITH“ en argent.

Le célèbre Almanach des écoliers et des écolières a paru. Comme ses devanciers, c'est un trésor de renseignements intéressants et utiles, contenant plusieurs centaines d'illustrations en noir et en couleurs.

Pour les cadeaux de fin d'année, rien ne vaut cet aimable agenda de poche qui est toujours attendu avec une vive impatience par la jeunesse scolaire.